



APPEL A PROJETS DE LA VILLE DE MONTPELLIER
2024
DEMANDE DE SUBVENTION EN INVESTISSEMENT
ARTISTE

NB : Ce formulaire ne concerne que les artistes enregistrés à la Maison des Artistes. Si vous êtes structurés en association il convient de déposer une demande sur le Portail des Aides demande-de-subventions.montpellier3m.fr

NOM/ PRENOM DE L'ARTISTE :

Adresse :

N° Maison des Artistes :

N° SIRET :

Objet principal de la demande, renseignez les informations suivantes :

- Achat d'outil informatiques ou numériques
- Travaux de restauration ou d'aménagement de locaux
- Achat d'équipements ou matériels pour l'atelier

Montant du projet TTC : €

Montant demandé : €

Présentation et objectifs du projet :

Localisation du projet (dans le cadre de travaux et d'achats d'équipements) :

Période et durée de réalisation :

Informations complémentaires relatives à la thématique artistique :

Principe :

**70% maximum peuvent être subventionnés par rapport au montant du projet,
dans une limite de 50 000 €**

Les devis doivent être obligatoirement joints.

Toute dépense engagée avant le dépôt de dossier n'est pas éligible.

Seules les dépenses en investissement sont éligibles :

- Travaux d'aménagement d'atelier**
- Achats d'équipements durables (machines-outils...)**
- Outils informatiques ou numériques**

**Sont exclus les matériaux, petits matériels (pinceaux, peintures...etc)
qui relèvent du consommable**

Pièces à fournir :

- Justificatif SIRET
- Attestation Maison des Artistes
- Devis du projet d'investissement
- Formulaire rempli, daté, signé
- Plan de financement (cf annexe)
- Courrier de demande adressé à M. le Maire

Le dossier complet sera à envoyer **avant le vendredi 31 mai 2024** à

VILLE DE MONTPELLIER
POLE CULTURE ET PATRIMOINE
Service Administration/Subventions
1, place Georges Frêche
34267 MONTPELLIER cedex 2

Ou à déposer
POLE CULTURE ET PATRIMOINE
Hôtel d'Aurès
14 rue Eugène Lisbonne
34 000 MONTPELLIER

Ou à envoyer par mail avec des numérisations de bonne définition à
subventions-culture@montpellier.fr

Tout dossier déposé après la date limite ne pourra être instruit.

Contact :

subventions-culture@montpellier.fr

04 67 13 48 82

Plan de financement du projet d'investissement :

Dépenses = Recettes

(Les dépenses doivent être égales aux recettes. Inclure le montant de la subvention sollicitée auprès de la Ville et des autres collectivités)

Nature des dépenses	Montant des dépenses	Nature des recettes	Montant des recettes
Achat de matériels et équipements	<input type="text"/> €	Vente de marchandises et prestations de services	<input type="text"/> €
Services extérieurs	<input type="text"/> €	Fonds propres	<input type="text"/> €
Taxes et impôts	<input type="text"/> €	Subventions d'exploitation (total)	<input type="text"/> €
Terrains/Aménagements	<input type="text"/> €	Dont (détail)	
Charges de personnel	<input type="text"/> €	- Etat	<input type="text"/> €
Autres (précisez)	<input type="text"/> €	- Région	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	- Département	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	- Ville de Montpellier	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	- Métropole	<input type="text"/> €
Travaux/Constructions	<input type="text"/> €	- Autres communes	<input type="text"/> 0 €
Matériel	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Charges financières	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Etudes	<input type="text"/> €	- Organismes sociaux	<input type="text"/> €
Dotations aux amortissements	<input type="text"/> €	- Fonds européens	<input type="text"/> €
Total dépenses	<input type="text"/> €	- ASP (emplois aidés)	<input type="text"/> €
		Emprunts	<input type="text"/> €
		Dons	<input type="text"/> €
		Produits financiers	<input type="text"/> €
		Reprise sur dotations	<input type="text"/> €
		← = → Total recettes	<input type="text"/> €

Date :

Signature